

<http://ugtg.org/spip.php?article2419>




Préavis de grève du CHU de GUADELOUPE

- Expressions -



Date de mise en ligne samedi 20 juillet 2019

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



PERSONNEL DU CHUG
OUI, NOU LAS... NOU BON
NOU PÉPA RÉTÉ KONSA

POUR :

- ☑ La réforme du Plan de réorganisation du CHUG imposé par l'ARS en Juin 2018 ;
- ☑ La réalisation et l'attribution de tous les moyens techniques, opérationnels et financiers pour ce faire par la reconnaissance de la situation sanitaire exceptionnelle du CHUG ;
- ☑ La satisfaction des revendications des Agents des Urgences et du Pôle Parents/Enfants ;
- ☑ Le Respect de tous les droits statutaires et réglementaires des Agents contractuels et titulaires (technique, administratif et soignants) en matière d'emploi, de parcours professionnel, d'organisation et de durée de travail, de sécurité et de qualité de vie au travail à la Polyclinique, aux Eaux Claires, à Palais Royal, au Pôle Logistique, en Tour Nord et en Tour Sud ;
- ☑ La réhabilitation et la mise aux normes du CHU et de ses activités suite à nettoyage, désinfection, en site non protégé ;
- ☑ La transparence dans les opérations engagées et à engager notamment s'agissant de la gaine aérodynamique, en matière de désamiantage ;
- ☑ La transparence sur la sécurité du SSI dans la zone séismée et sur la qualité de l'air ;
- ☑ Une évaluation sur les conséquences humaines et sanitaires de l'incendie notamment par exemple, par la conduite d'une étude comparative du nombre de décès et du nombre de transferts Guadeloupe/Paris pour la période du 1^{er} Mai 2017 au 30 Novembre 2017 et du 1^{er} Décembre 2017 au 31 Décembre 2018 et par une enquête auprès des Médecins de ville et Spécialistes portant sur les difficultés d'accès au parcours de soins de leurs patients ;
- ☑ Une évaluation des conséquences de l'incendie sur les patients et les professionnels de santé du CHU de Guadeloupe, par la mise en place d'une cellule de veille sanitaire ;
- ☑ La reconnaissance des arrêtés maladie en accident de travail avec suivi médical régulier sur le long terme.

TOUS EN GRÈVE
À COMPTER DU MARDI 23 JUILLET 2019

NOU KA SANBLÉ POU BOKANTE É OWGANIZÉ ON GWAN GAOÛLE

Jeudi 18 Juillet 2019 PH - Polyclinique / IJH - Palais Royal 13 H - Eaux Claires	Lundi 22 Juillet 2019 IJH - Hall CHUG
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

Logo: UTS-UGTG, C.G.T.G - CHU PPA

- Considérant la grève engagée depuis une semaine dans les Services des Urgences et du Pôle Parents/Enfants ;
- Considérant les revendications posées par les Agents grévistes et les Organisations syndicales UTS-UGTG et CGTG-CHU PPA réclamant notamment :
 - w
 - ▶ La localisation de ces services dans un espace sécurisé au plan de l'hygiène, de la qualité de l'air, de leur dimensionnement et de leur protection para-cyclonique indispensables aux conditions et à la qualité de l'accueil, de l'hébergement et aux soins des patients.
 - ▶ La mise aux normes et l'adaptation des effectifs médicaux et non-médicaux, compte tenu des contraintes spatiales, de la réorganisation, de l'éclatement du CHUG sur plusieurs sites, des complications dans la gestion des flux, et de la dislocation des organisations de travail ;
 - w
 - ▶ L'attribution de tous matériels et équipements indispensables à la sécurisation des soins, des parcours de soins ;
 - ▶ Le respect de toutes les dispositions statutaires et réglementaires relatives à la titularisation des contractuels, à la rémunération et aux droits aux congés et absences diverses, au droit à la protection en matière de santé, et à la qualité de vie au travail, au droit à la formation, à l'indemnisation des sujétions particulières d'exercices liées à l'incendie ;

....

Pour lire l'intégralité du texte, télécharger le document joint